

FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT

ÉCOLE DE NAGE

PIÈCES À FOURNIR :

- Dossier d'inscription rempli, daté et signé
- Le questionnaire de santé, daté et signé (certificat médical si besoin)
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour les résidents de la Communauté de Communes Sud Roussillon)
- 1 photo

LES DIFFÉRENTS ABONNEMENTS :

- Cycle 1 (de septembre à janvier)
- Cycle 2 (de février à juin)
- Carte année scolaire (septembre à juin)

L'école de nage de l'Espace Aquasud fonctionne de septembre à juin, hors vacances scolaires.

Les cours ont lieu les mercredis à 14h ou 15h selon le niveau.

Elle accueille les enfants de 4 à 6 ans âges révolus ou les enfants ne sachant pas nager après un test de niveau organisé par les maitres-nageurs.

La carte est **strictement nominative** et ne peut être cédée.

Aucun report ni remboursement ne sera effectué quelle qu'en soit la raison.

L'inscription ne sera effective qu'après **avoir fourni l'intégralité** des documents ainsi que le **règlement de l'abonnement**.

En cas d'annulation ou d'abandon en cours d'année, aucun remboursement ne sera effectué.

Cette activité a pour objectif de familiariser l'enfant avec le milieu aquatique en toute sécurité, de manière ludique et récréative.

Les cours sont assurés par du personnel titulaire du diplôme d'État (BEESAN, MNS, BPJEPS AAN).

Chaque enfant doit être en possession de sa carte d'accès. Un badge parent accompagnant sera délivré gratuitement afin de pouvoir déposer et récupérer l'enfant à la fin du cours.

En cas d'oubli des cartes, l'accès aux cours et aux vestiaires pourra être refusé.

L'accès aux vestiaires ne pourra se faire que 10 minutes avant le début du cours.

Chaque adhérent doit quitter les vestiaires 15 minutes maximum après la fin du cours.

Tous les participants au cours sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'Espace Aquasud notamment l'obligation de prendre une douche savonnée avant d'accéder au bassin pour des raisons évidentes d'hygiène.

Afin de ne pas perturber les enfants, les parents ne peuvent pas assister aux cours.

Avant et après l'horaire de cours, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Shorts de plage et sous-vêtements interdits.

Bonnet de bain et lunettes de natation obligatoires